

## **COMPÉTITIONS 2021 - RÉORGANISATION DE LA SAISON**

### **Point de situation :**

- ✓ Les mesures sanitaires prises à compter du 16 janvier rendent caduque l'adaptation de l'organisation compétitive validée par le comité directeur fédéral le 14 décembre.
- ✓ Depuis cette date, l'accès aux salles d'entraînement n'est plus possible pour les gymnastes majeurs et mineurs, à l'exception des sportifs de haut niveau sur liste ministérielle et des sportifs relevant du PPF identifiés par la FFGym (Top 12, clubs formateurs).
- ✓ Cette situation aboutit à une saison très particulière avec un temps d'entraînement fortement réduit pour une très grande partie des gymnastes susceptibles de s'engager en compétition.
- ✓ Les commissions nationales spécialisées ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan de réorganisation de la saison compétitive en tenant compte de ces éléments, sous réserve d'une évolution des mesures sanitaires permettant la reprise des entraînements et l'organisation de compétitions.

### **Le scénario pour l'organisation des compétitions 2021 :**

- ✓ Au vu de la coupure prolongée pour tous les gymnastes, il apparaît indispensable de privilégier un temps de reprise en concordance, celui-ci devant permettre une participation aux compétitions en toute sécurité.
- ✓ Le scénario est basé sur un retour dans les gymnases à l'issue des vacances scolaires d'hiver, soit le 8 mars. Il aboutit à des propositions différenciées selon les disciplines, avec une réduction importante du nombre de finales nationales et une animation compétitive pour le plus grand nombre à organiser dans les territoires. Une différenciation entre les mineurs et les majeurs reste possible en fonction des décisions sanitaires qui seront prises par le gouvernement.
- ✓ Dans le cas où la reprise ne serait pas effective le 8 mars, seules les finales nationales pour le niveau de pratique Élite seront maintenues, pour toutes les disciplines. Les autres gymnastes auront la possibilité de concourir sur des événements organisés par les comités départementaux ou régionaux.
- ✓ Les propositions par discipline sont présentées dans les tableaux fournis ci-après.
- ✓ Des précisions supplémentaires sont prévues dans un deuxième temps : adaptation de la réglementation technique, modalités d'organisation des e-compétitions.
- ✓ Les orientations pour l'animation compétitive mise en place par les structures déconcentrées vont être élaborées en concertation entre les commissions nationales spécialisées et les représentants techniques régionaux d'ici au 20 février.